

Transition écologique et énergétique, votre intercommunalité agit !

Notre climat se dérègle et les effets négatifs de ce changement s'accumulent.

Si une réaction collective est indispensable, à l'échelle de notre Territoire nous avons **tous ensemble** les moyens de contribuer concrètement à réduire le réchauffement de la planète.

C'est l'objet du **Plan Climat Air Énergie Territorial** :

PCAET

Un diagnostic pour identifier les priorités, une stratégie pour fixer le cap, des actions pour produire des résultats.



Climat : agir sur les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique

Air : réduire la présence de polluants atmosphériques

Énergie : agir sur les consommations et la production d'énergie



valleesud.fr

Le diagnostic

Émissions de gaz à effet de serre

Le total des émissions de gaz à effet de serre du Territoire s'élève à 2 196 636 tonnes (en 2016).

Le transport de personnes, secteur le plus émetteur de CO₂, représente 27% des émissions de gaz à effet de serre du Territoire.

Le logement (25%) et **le secteur tertiaire** (10%) occupent la seconde place.

Tonnes de CO₂ émises en 2016

sur le territoire



5,6 t

habitant/an



équivalent à



1 800 521

A/R Paris New-York en avion



équivalent à



219 664

tours du monde en voiture



Qualité de l'air

Les principaux polluants et la répartition de leurs sources respectives.



Trafic routier



Bâtiments



Chantiers

Oxyde d'azote

(NO_x)

40%

55%

2%

Particules

(PM₁₀ et PM_{2,5})

45%

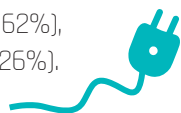
30%

17%

Énergie



Les sources fossiles (gaz et produits pétroliers) sont la principale énergie consommée (62%), suivie de l'électricité (26%).



98% de l'énergie consommée sur le territoire est importée

2% est produite localement

Vulnérabilité au changement climatique



Tendances sur le Territoire :

- Hausse des fortes chaleurs
- Accroissement de l'effet d'îlot de chaleur urbain
- Évènements climatiques extrêmes

Risques associés :

- Impacts sur la santé (qualité de l'air et canicules)
- Risques d'inondations
- Phénomène de mouvements de terrain

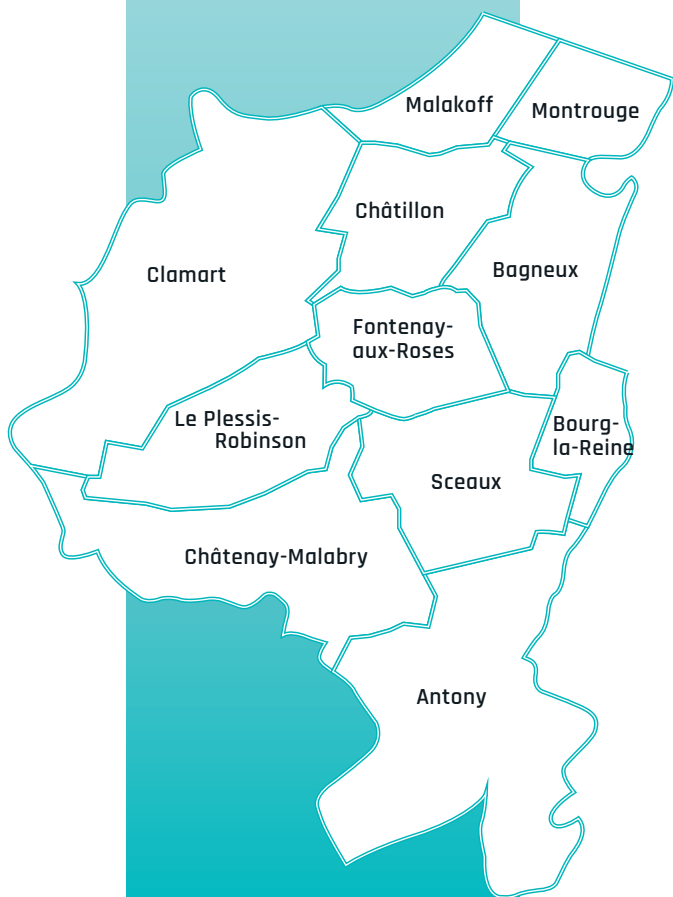
La stratégie

Nous voulons promouvoir une action responsable, positive et concrète, qui agit localement.

5 axes stratégiques ont été définis

- A. **Accélérer** la transition écologique
- B. **Réduire** les émissions de gaz à effet de serre
- C. **Reconquérir** la qualité de l'air
- D. **Préserver** les ressources et développer l'économie circulaire
- E. **S'adapter** au changement climatique

Grâce à un travail de modélisation, des objectifs quantifiés seront déclinés par secteurs d'activités : logements, transports, bureaux, déchets, production d'énergie, industrie...



Une large concertation

Dès l'amont, tous les acteurs se sentant concernés par les enjeux climatiques, au premier rang desquels les citoyens, seront associés à la réflexion, à travers des outils numériques et ateliers participatifs.

La concertation numérique

La concertation numérique, du 19 octobre au 19 décembre 2020, a pour but de **mobiliser les habitants** sur les questions environnementales du Territoire et aider à la priorisation des actions, grâce à un dispositif **en ligne accessible à tous**.

Les ateliers numériques participatifs

Ces ateliers permettent de rassembler les habitants du Territoire **autour d'animations interactives** afin de partager les objectifs et actions proposées et d'**identifier les projets et besoins de chacun** sur différentes thématiques : énergies, bâtiments et aménagements durables, transports durables et économie circulaire.

10 novembre
2020

17 novembre
2020

24 novembre
2020

1^{er} décembre
2020

Programme d'actions

Il regroupe les mesures et moyens à mettre en œuvre, correspondant aux axes définis :



Développer les énergies renouvelables :

Réseaux de chaleur, photovoltaïques, inclure la production d'énergies renouvelables dans les projets d'aménagement...



Faire évoluer les mobilités : Restructurer le réseau de bus, étendre les itinéraires cyclables, développer l'hydrogène, déployer le réseau de bornes électriques...



Diminuer les consommations énergétiques :

Accompagner la rénovation énergétique, mettre en place une gestion intelligente des consommations énergétiques des bâtiments publics...



Réduire et valoriser les déchets : Poursuivre la distribution des composteurs, engager la collecte des biodéchets, généraliser le défi zéro déchets...



Assurer la continuité de la trame verte et bleue, l'adaptation au changement climatique et le stockage du carbone :

Végétaliser les villes, réduire les risques d'inondations et la présence d'îlots de chaleur urbain...

Rendez-vous sur la page internet du PCAET de Vallée Sud - Grand Paris où vous pourrez :

- ▶ **Participer** à la concertation du PCAET
- ▶ **Tester** vos connaissances sur les enjeux environnementaux
- ▶ **Calculer** votre empreinte carbone

VALLÉE SUD - GRAND PARIS
28 rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses

valleesud.fr

